



PORTS DE PLAISANCE



ECOCITÉ



AMÉNAGEMENT

BUDGET PRIMITIF 2021



TRANSPORTS



ENVIRONNEMENT



GEMAPI

PRÉAMBULE

Le budget primitif 2021 s'inscrit dans le droit fil du débat très riche que nous avons mené sur les Orientations budgétaires.

Ainsi, les impulsions nouvelles données dans les différents secteurs trouvent leur traduction dans le financement des études et des opérations inscrites dans ce premier budget de plein exercice de la nouvelle mandature.

Des ambitions à la réalisation

Sur le plan de l'aménagement et du développement économique, la mobilisation des crédits pour la modernisation des zones d'activités, le financement des travaux sur la Zone d'Activités de la Pointe des Châteaux à Saint-Leu, l'acquisition du foncier pour la Zone d'Activités de la Saline, les études prospectives pour la Zone Arrière Portuaire, les acquisitions foncières sur la zone de Cambaie dans le cadre de l'Ecocité, participent à la dynamique que nous voulons créer pour la création d'emplois et d'activités.

Dans le cadre d'un aménagement équilibré du territoire, des crédits sont aussi inscrits pour le développement des Hauts de l'Ouest, en compléments du programme Leader et des fonds européens dédiés.

Le soutien accru au secteur touristique se traduit par une augmentation des crédits de 16% en fonctionnement. Sur le plan des aménagements touristiques, sont programmés la poursuite du sentier littoral, la rénovation de différents sites et le lancement des études en vue de la création d'un skate-park de niveau régional.

Des travaux sont également prévus sur les ports de plaisance de Saint-Gilles, de Saint-Leu et de la Pointe des galets.

Au niveau des transports, les investissements sont en nette augmentation afin de permettre la poursuite de la modernisation du réseau « kar ouest », la livraison du pôle d'échanges Aimé Césaire au Port et l'acquisition de vélos électriques dans le cadre du dispositif de location qui va être mis en place. Il a par ailleurs été décidé d'instaurer la gratuité des transports scolaires pour les élèves des écoles primaires dès la rentrée du mois de janvier.

Dans le domaine de l'environnement, qui constitue le premier poste de notre budget, notre implication dans le projet multifilière de traitement des déchets s'inscrit dans le cadre d'une approche globale privilégiant en amont le tri et le recyclage.

Au début de cette année 2021, nous disposerons des résultats de l'enquête de satisfaction que nous avons lancée auprès des usagers du service public de prévention et de gestion des déchets, ce qui nous guidera dans les choix à opérer.

S'agissant de la lutte contre l'errance animale, cette année 2021 sera également marquée par l'avancée du projet du centre animalier avec la mobilisation d'un foncier à l'Eperon.

Sur le plan de la cohésion sociale, des crédits sont inscrits pour la lutte contre l'habitat indigne dans le cadre du PILHI.

Et au niveau de l'insertion, les crédits inscrits au budget 2021 vont permettre un triplement du nombre d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Notre implication en faveur de la culture connaîtra aussi une nouvelle impulsion avec la démarche engagée de Pays d'art et d'histoire, qui valorisera

le patrimoine et sites historiques de nos cinq communes.

Enfin, la politique de l'eau et la prévention des risques d'inondations font partie des grandes priorités de notre mandature. Les investissements prévus dans les budgets annexes en sont la démonstration.

Le montant des investissements dans le budget GEMAPI s'élève à plus de 7 millions dont 3,3 millions pour les travaux engagés sur l'Hermitage et 2,1 millions sur la Rivière-des-Galets. Ces dépenses s'inscrivent dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements (110 M€ sur 2018-2030) qui garantit la bonne utilisation de la taxe.

Au niveau de l'eau potable, nous avons engagé la réflexion pour une gestion globale, plus particulièrement au niveau des investissements. Parallèlement, nous poursuivons résolument la mise en œuvre du programme d'investissement défini dans le cadre du contrat de progrès signé cette année. Ainsi en 2021, sont programmés la construction de la station Maduran, la réhabilitation de la station de Pichette, la création du réservoir des Lataniers, le renforcement des réseaux sur bois de Nêfles et du réseau de la RD 12, sans compter divers travaux d'entretien.

Concernant l'assainissement, l'extension du réseau de Stella à Saint-Leu et les travaux sur le réseau du centre-ville sont prévus, ainsi que des crédits pour la modernisation de réseaux existants.

La programmation dans le budget de toutes ces opérations est la traduction concrète des efforts que nous déployons pour améliorer les services de l'eau et de l'assainissement au profit

des usagers et assumer pleinement la prise de compétence du TCO.

Priorité à l'investissement

La marque de ce budget 2021, est la progression des dépenses d'investissement, combinée avec la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 1,4% alors que les dépenses d'investissement du budget principal augmentent de 18%. A cela, il faut ajouter la progression des budgets annexes (GEMAPI, Eau, Assainissement).

Grâce à la contribution des plans de relance de l'Etat et de l'Europe, à la poursuite des programmes opérationnels européens et à la démarche partenariale avec les autres collectivités, nous disposons des moyens de nos ambitions.

Aussi, nous maintenons inchangée notre fiscalité pour préserver les ménages et les entreprises, dans le contexte de crise que nous connaissons.

Notre pari est de rendre dynamique notre territoire, de générer de l'emploi, de l'activité et les recettes nécessaires, pour améliorer le fonctionnement du service rendu aux usagers. Il s'agit aussi d'atteindre un haut niveau d'investissement, afin de bâtir le développement durable de notre territoire.

Le défi que nous avons à relever est de réussir à mobiliser au mieux les moyens financiers inscrits dans le budget pour passer des projets à leur réalisation. C'est toute l'ambition de notre mandature.

**Le Président,
Emmanuel SÉRAPHIN**

SOMMAIRE

PREAMBULE	2-3
A - LE BUDGET PRINCIPAL	6
▶ I. LA STRUCTURE DE BUDGET PRINCIPAL	6
▶ II. LES RECETTES ATTENDUES	11
▶ II.1 DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
EN PROGRESSION (+4,1%)	13
▶ II.2 DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN BAISSSE (-3,1%)	19
▶ III. LES DÉPENSES PRÉVUES	20
B - LE BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE	29
C - LE BUDGET ANNEXE GEMAPI	30
D - LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU	32
E - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	34
F - BALANCES CONSOLIDÉES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
(MOUVEMENT RÉELS - HORS FONCIER CAMBAIE EPFR)	36
▶ ANNEXE 1 : INVESTISSEMENTS BP 2020/BP 2021	37
▶ ANNEXE 2 : BALANCE DU BUDGET GENERAL 2019-2021	39

▲ Dans le droit fil des orientations budgétaires 2021 présentées en conseil communautaire du 30 novembre 2020, il y a lieu à présent de valider le projet de budget primitif 2021 du TCO.

▲ La construction du budget 2021 est marquée par les éléments suivants :

- Des recettes fiscales impactées par la crise sanitaire (+4% par rapport au BP 2020, mais +0,7% par rapport au CA 2019 ;
- Des charges de fonctionnement maîtrisées (+1,4%) ;
- Un montant d'investissement du budget principal en augmentation de 18% par rapport à 2020, avec des recettes d'investissement confortées (hors emprunt et dette, les subventions et le FCTVA progressent de + 56%).

▲ Le budget intercommunal 2021 est composé d'un budget principal et de quatre budgets annexes ne disposant pas d'autonomie juridique :

- Budget principal : 164,050 M€ ;
- Budget annexe Régie des Ports de Plaisance : 2,845 M€ ;
- Budget annexe GEMAPI : 8,333 M€ ;
- Budget annexe de l'Eau : 14,310 M€ ;
- Budget annexe de l'Assainissement : 2,748 M€.

Il s'élève ainsi, en mouvements réels consolidés à **192,286 M€**, dont **51,7 M€** de dépenses d'investissement hors dette. La répartition des dépenses et des recettes réelles entre les deux sections s'établit comme suit :

En €	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	31 467 775	160 818 149	192 285 924
DEPENSES	59 551 796	132 734 128	192 285 924

Conformément aux orientations budgétaires 2021, le projet de budget primitif 2021 du TCO se décline comme suit :

- Une agglomération bâtitrice au service du développement du territoire et des grands projets : 17,311 M€ ;
- Une agglomération durable au service de nos usagers : 127,755 M€ ;
- Une agglomération responsable et performante au service du projet de territoire 47,220 M€.



A-LE BUDGET PRINCIPAL

La présentation du budget est articulée en trois parties :

- I. la structure du budget principal
- II. les recettes attendues
- III. les dépenses prévues

I. LA STRUCTURE DE BUDGET PRINCIPAL

Le TCO disposera en 2021 d'un budget principal de 166,591 M€ (en mouvements réels hors foncier de Cambaie porté par l'EPFR*), équilibré en recettes et dépenses, se répartissant comme suit :

Budget de fonctionnement : 129,569 M€ (78%), soit +1,6%.

Budget d'investissement (avec capital de la dette): 37,022 M€ (22%), soit +10,4%.

Le budget du TCO se caractérise par la prédominance des charges de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES REELLES AVEC FONCIER CAMBAIE EPFR*	151 603 784	17 387 416	168 991 200
dont RECETTES REELLES HORS FONCIER CAMBAIE EPFR*	151 603 784	14 987 416	166 591 200
DEPENSES REELLES AVEC FONCIER CAMBAIE EPFR*	129 569 120	39 422 080	168 991 200
	<i>(dont intérêt de la dette : 1 300 000)</i>	<i>(dont capital de la dette : 6 500 000)</i>	
dont DEPENSES REELLES HORS FONCIER CAMBAIE EPFR*	129 569 120	37 022 080	166 591 200
	<i>(dont intérêt de la dette : 1 300 000)</i>	<i>(dont capital de la dette : 6 500 000)</i>	

*Le foncier de Cambaie porté par l'EPFR s'élève à 2,4 M€.

SUIVI DU CONTRAT DE CAHORS ETAT-TCO 2019-2021

Conformément aux orientations de la Loi des Finances Publiques 2018-2022 et du contrat de Cahors 2018-2020, l'évolution de nos charges de fonctionnement du budget principal sera limitée, comme sur la période 2018-2020 à 1,5%.

SUIVI DU CONTRAT DE CAHORS ETAT- TCO 2019-2021

	CA 2019	BP 2020	BP 2021
Dépenses Réelles de Fonctionnement (global) (a)	127 552 655	127 516 600	129 569 120
RETRAITEMENT (Atténuations de produits/provisions) (b)	20 262 310	17 336 000	17 821 800
Dépenses réelles de fonctionnement (ramenées à la même base que le contrat = a-b)	107 290 345	110 180 600	111 747 320
Dépenses réelles de fonctionnement plafond fixé par le contrat*	108 480 669	110 107 879	111 759 498

Pour 2021, les "DRF retraitées contrat" ont été calculées sur la base des "DRF plafond fixé par le contrat" du BP 2020 + 1,5%.

Capacité de désendettement (hors foncier Écocité EPFR/en année)	4	4	3
Capacité de désendettement (en année) plafond fixé par le contrat	5,9	5,2	5,2*

Besoin de financement	- 7 145 208	- 1 390 000	- 1 000 000
Besoin de financement fixé par le contrat	- 1 846 000	- 3 417 000	- 3 417 000*

* Prolongement du cadre du contrat 2018-2020

Pour rappel, le TCO a signé en juin 2018 une contractualisation financière avec l'Etat. Dans ce cadre, l'EPCI s'est engagé à :

- limiter l'évolution annuelle de ses dépenses réelles de fonctionnement à 1,5% entre 2018-2020
- améliorer sa capacité de désendettement : 5,2 ans en 2020
- améliorer son besoin de financement : (-) 3 417 000 € en 2020.

Pour 2021, le TCO a souhaité prolonger le cadre du contrat 2018-2020.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement sera limitée en 2021 à + 1,4% à 111,747 M€ (bases du contrat).

La capacité de désendettement 2021 est de 3 ans, soit en deçà de 5,2 ans prévus au contrat 2018-2020 pour 2020.

Le besoin de financement 2021 est de (-) 1 M€. Le TCO veillera à améliorer ce ratio au cours de l'exercice 2021 afin d'atteindre (-) 3 417 000 € (base 2020 du contrat).

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES 151 603 784	DÉPENSES RÉELLES 129 569 120 <i>Dépenses hors intérêt de la dette:</i> 126 244 200
RECETTES D'ORDRE 2 000 000	DÉPENSES D'ORDRE 24 034 664
153 603 784	153 603 784

Epargne brute : 22 034 664

SECTION D'INVESTISSEMENT*

RECETTES RÉELLES 14 987 416 <i>Recettes hors dette : 9 487 416</i>	DÉPENSES RÉELLES 37 022 080 <i>Dépenses hors capital de la dette:</i> 30 522 080
RECETTES D'ORDRE 24 034 664	DÉPENSES D'ORDRE 2 000 000
39 022 080	39 022 080

Epargne nette : 15 534 664

*hors foncier de Cambaie porté par l'EPFR (2,4 M€)

LES RATIOS 2021

ÉVOLUTION DES NIVEAUX D'ÉPARGNE ENTRE 2011 ET 2021 :

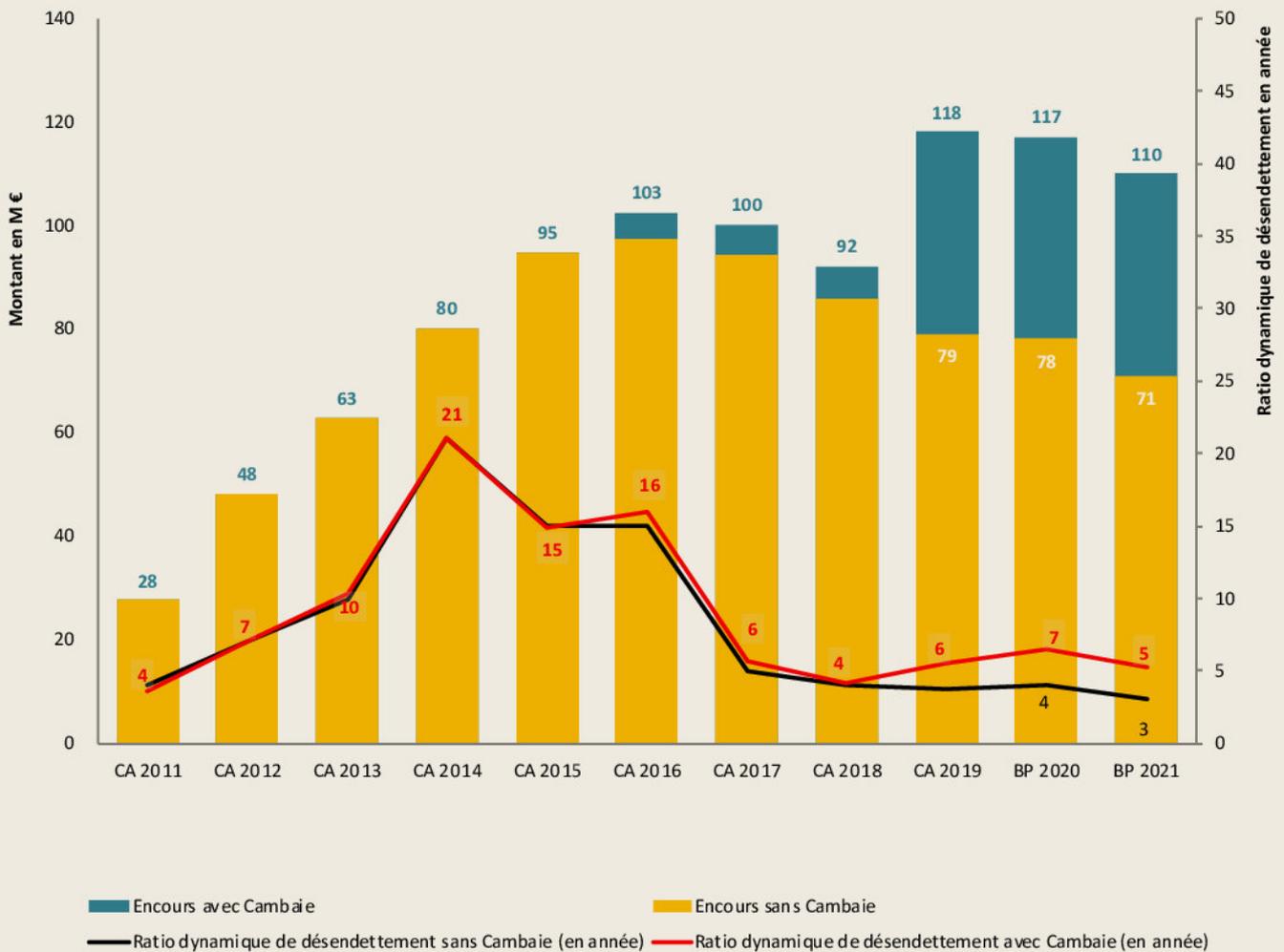
Un niveau d'épargne conforté



Dans le cadre de sa stratégie de conforter son niveau d'investissement, le TCO cible un taux d'épargne brute entre 15 et 20%. Pour 2021, le taux d'épargne est de 15%, soit un taux conforme à la cible.

ÉVOLUTION DU RATIO DYNAMIQUE DE DÉSENDETTEMENT ENTRE 2011 ET 2021 :

Un endettement maîtrisé



Le désendettement du TCO se poursuit avec un ratio dynamique de désendettement de 3 ans, en baisse constante depuis 2017.

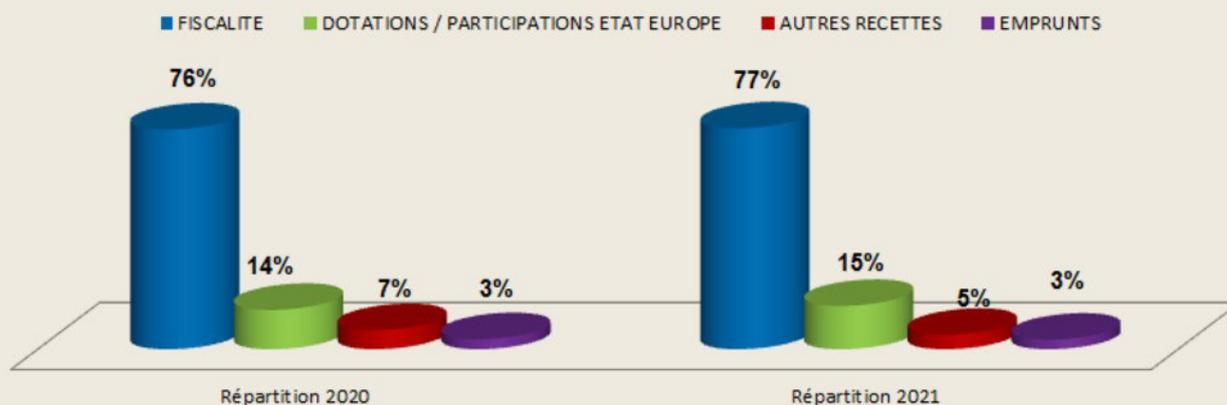
II. LES RECETTES ATTENDUES

NATURE	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP
FISCALITE	126 823 932,50	122 833 000	127 765 160	4,0%
DOTATIONS / PARTICIPATIONS ETAT EUROPE	19 477 348,40	21 976 850	25 029 450	13,9%
AUTRES RECETTES	7 394 152,44	6 864 900	8 296 590	20,9%
S/TOTAL HORS CESSIONS ET HORS EMPRUNT	153 695 433,34	151 674 750	161 091 200	6,2%
CESSIONS	12 565,05	3 774 900	-	-100,0%
EMPRUNTS	-	5 600 000	5 500 000	-1,8%
TOTAL GENERAL DES RECETTES	153 707 998,39	161 049 650	166 591 200	3,4%
TOTAL GENERAL DES RECETTES AVEC FONCIER CAMBAIE EPFR	186 864 901,31	164 929 650	168 991 200	2,5%

Globalement, les recettes 2021 (hors cessions et hors emprunt) sont en augmentation de 6,2% par rapport au BP 2020 (+4,8%/CA2019) notamment grâce à une dynamique des dotations et des subventions attendues en investissement :

- Les participations attendues de l'Etat et du FEDER progressent ;
- Le FCTVA attendu est également en augmentation, compte tenu des investissements programmés.

Origine des ressources du TCO



La fiscalité demeure la principale ressource du TCO (77% de nos recettes). Sans actionner le « levier taux », elle évoluera de +4% en 2021.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RECETTES RÉELLES

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP	
				%	€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	148 656 760,40	145 589 000	151 603 784	4,1%	6 014 784
FISCALITE	126 823 932,50	122 833 000	127 765 160	4,0%	4 932 160
<i>Fiscalité locale :</i>	116 565 553,17	112 898 000	117 695 660	4,2%	4 797 660
Colisation Foncière des Entreprises	20 683 058,00	21 923 500	21 900 000	-	-
Colisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	10 606 270,00	9 842 000	9 152 660	-	-
Taxe Sur les Surfaces Commerciales	2 025 441,00	2 077 000	2 077 000	-	-
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 208 049,00	1 220 000	1 220 000	-	-
Taxe Foncière sur le Non Bâti (et taxe additionnelle sur le FNB)	121 400,00	121 000	123 000	-	-
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	32 622 357,00	33 671 000	34 670 000	-	-
Taxe d'Habitation	11 228 810,00	12 415 000	12 360 000	-	-
Versement mobilité	24 136 441,60	20 120 500	24 540 000	-	-
Taxe de séjour	1 200 000,00	600 000	1 000 000	-	-
Rôles supplémentaires	1 044 371,00	-	-	-	-
Autres (régularisation des attributions de compensation versées)	327 094,00	-	-	-	-
Dotation de compensation de la réforme TP	4 415 452,00	4 375 000	4 375 000	-	-
Compensations fiscales	6 465 415,00	6 278 000	6 278 000	-	-
Compensation relative au versement mobilité	481 394,57	255 000	-	-	-
<i>Fiscalité reversée :</i>	10 258 379,33	9 935 000	10 069 500	1,4%	134 500
Reversement FNGIR	8 534 988,00	8 535 000	8 535 000	-	-
Taxe sur les carburants	1 723 391,33	1 400 000	1 534 500	-	-
DOTATIONS ETAT	13 033 465,55	13 300 000	13 650 000	2,6%	350 000
Dotation Globale de Fonctionnement	9 983 832,00	10 200 000	10 590 000	-	-
Dotation Générale de Décentralisation	3 023 059,94	3 060 000	3 060 000	-	-
FCTVA	26 573,61	40 000	-	-	-
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 318 296,98	5 400 500	4 632 671	-14,2%	- 767 829
Collecte sélective (Eco-organismes) + lutte c/dépôts sauvages	1 040 233,08	1 640 000	2 240 000	-	-
Transports scolaires (Région)	530 600,00	397 500	472 500	-	-
Participations en matière de ressources humaines (autres)	813 898,56	725 000	806 721	-	-
Insertion - PLIE (Fonds Social Européen)	-	1 960 000	-	-	-
Développement des hauts (LEADER)	640 529,22	305 000	315 000	-	-
Aménagement et habitat	286 017,12	295 000	595 000	-	-
Pôles territoriaux et innovation (ODYSSEA)	-	-	63 450	-	-
Partenariat Territoire d'Industrie/ REACT UE	-	-	90 000	-	-
Stérilisation des animaux (Etat)	7 019,00	78 000	50 000	-	-
PARTICIPATIONS DES USAGERS	2 716 337,30	2 711 900	2 678 953	-1,2%	- 32 947
Transports scolaires	1 632 000,00	1 600 000	1 400 000	-	-
Zones d'activités	697 248,31	669 500	805 600	-	-
Autres loyers	180 519,97	400 500	407 553	-	-
Autres participations	206 569,02	41 900	65 800	-	-
REDEVANCE SPECIALE	2 457,75	300 000	500 000	66,7%	200 000
AUTRES RECETTES	2 762 270,32	1 043 600	2 377 000	127,8%	1 333 400
Reprise de provision	1 502 000,00	-	-	-	-
Rattachements non suivis d'effet	498 513,56	-	-	-	-
Pénalités sur marché	209 047,37	240 500	138 500	-	-
Refacturation budgets annexes	138 389,94	222 000	754 000	-	-
Autres recettes	414 319,45	581 100	1 484 500	-	-
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 038 672,94	15 460 650	14 987 416	-3,1%	- 473 234
RECETTES D'INVESTISSEMENT hors cessions	-	11 685 750	14 987 416	28,3%	3 301 666
RECETTES D'INVESTISSEMENT hors cessions et emprunts	5 038 672,94	6 085 750	9 487 416	55,9%	3 401 666
SUBVENTIONS	2 620 975,34	3 315 100	6 369 916	92,1%	3 054 816
Etat	1 354 804,14	981 600	1 489 000	-	-
Région	270 770,53	736 900	531 416	-	-
FEDER	762 732,95	1 225 700	3 952 000	-	-
Autres	232 667,72	370 900	397 500	-	-
DOTATIONS ETAT (FCTVA)	2 398 503,85	2 496 550	2 990 000	19,8%	493 450
AUTRES (dont levée des consignations liées aux décharges+ remboursement de subvention)	19 193,75	274 100	127 500	-53,5%	- 146 600
EMPRUNTS	-	5 600 000	5 500 000	-1,8%	- 100 000
PRODUITS DE CESSION	12 565,05	3 774 900	-	-100,0%	- 3 774 900
TOTAL GENERAL DES RECETTES (hors cessions et emprunts)	153 695 433,34	151 674 750	161 091 200	6,2%	9 416 450
TOTAL GENERAL DES RECETTES	153 707 998,39	161 049 650	166 591 200	3,4%	5 541 550
TOTAL GENERAL DES RECETTES AVEC FONCIER CAMBAIE EPFR	186 864 901,31	164 929 650	168 991 200	2,5%	4 061 550

II.1 DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN PROGRESSION (+4,1%)

1. Des produits de la fiscalité en augmentation (+4%)

Le budget primitif 2021 est construit sans augmentation des taux de la fiscalité directe locale.

Au sein des recettes fiscales, hors Fonds d'Investissement Routier et des Transports (FIRT), le TCO perçoit deux types d'imposition : les impôts économiques, acquittés par les entreprises et les impôts ménages par les particuliers. Globalement, le produit de la fiscalité (en intégrant les compensations fiscales) représente **127,765 M€** en 2021, soit +4% par rapport au BP 2020.

Fiscalité « entreprises » : +5%

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP
FISCALITE ENTREPRISES	88 438 716,38	84 707 000	88 933 160	5,0%
Fiscalité locale :	78 180 337,05	74 772 000	78 863 660	5,5%
Cotisation Foncière des Entreprises	20 683 058,00	21 923 500	21 900 000	-
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	10 606 270,00	9 842 000	9 152 660	-
Taxe Sur les Surfaces Commerciales	2 025 441,00	2 077 000	2 077 000	-
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 208 049,00	1 220 000	1 220 000	-
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	7 844 484,88	8 081 000	8 321 000	-
Versement mobilité	24 136 441,60	20 120 500	24 540 000	-
Taxe de séjour	1 200 000,00	600 000	1 000 000	-
Dotation de compensation de la réforme TP	4 415 452,00	4 375 000	4 375 000	-
Compensations fiscales	5 579 746,00	6 278 000	6 278 000	-
Compensation relative au versement mobilité	481 394,57	255 000	-	-
Fiscalité reversée :	10 258 379,33	9 935 000	10 069 500	1,4%
Reversement FNGIR	8 534 988,00	8 535 000	8 535 000	-
Taxe sur les carburants	1 723 391,33	1 400 000	1 534 500	-

Fiscalité locale

- La Cotisation Economique Territoriale (31,053 M€) est partagée entre :

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Le taux de la CFE 2020 est de 25%. La recette de 2021 est en baisse par rapport à 2020 car elle intègre un dégrèvement exceptionnel au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire adopté par le TCO en juillet 2020.

Par ailleurs, l'article 4 du projet de loi de finances pour 2021 met en œuvre la réduction de moitié de la valeur locative des établissements industriels. Le but recherché est de leur redonner de la compétitivité. Cette mesure nouvelle qui concerne 83 établissements de l'Ouest (25% de la recette de la CFE) fera, à ce stade, l'objet d'une compensation par l'Etat.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Pour 2021, la recette prévisionnelle avec compensation s'établit à 10,812 M€, soit en baisse de (-) 5,8% par rapport à 2020. Cette recette a été évaluée par les services fiscaux en novembre 2020, au vu des acomptes et déclarations faites par les entreprises en 2020.

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP
TOTAL CVAE AVEC LA COMPENSATION	11 885 531,00	11 482 000	10 812 317	-5,8%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	10 606 270,00	9 842 000	9 152 660	-
Compensation fiscale relative à la CVAE	1 279 261,00	1 640 000	1 659 657	-

La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)

Les commerces exploitant une surface de vente de plus de 400 M² et réalisant un chiffre d'affaires hors taxe à partir de 460 000 € sont soumis à la taxe sur les surfaces commerciales. Cette taxe est déductible du résultat fiscal de l'entreprise.

Le coefficient multiplicateur appliqué par le TCO pour 2021 est de 1,20%, soit un taux inchangé par rapport à 2020. Le montant prévu est stable et s'élève à 2,077 M€.

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

L'IFER frappe les entreprises de réseaux (centrales électriques thermiques, centrales photovoltaïques, stations radioélectriques, transformateurs électriques...).

Le montant prévu s'élève à 1,220 M€, soit stable par rapport à 2020.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le taux de la TEOM 2020 est de 16% (inchangé). Les entreprises s'acquitteront d'une TEOM de l'ordre de 8,321 M€, en évolution de 3% par rapport à 2020 (effet base).

La contribution Versement Mobilité (ex Versement Transport)

Cette fiscalité est due par les employeurs publics et privés qui emploient 11 salariés et plus. En 2020, compte tenu de la crise sanitaire, le TCO avait projeté une baisse de cette recette par rapport à 2019, soit 20 M€. La recette 2021 est alignée sur l'encaissement prévisionnel 2020, soit 24,540 M€.

La Taxe de séjour

La taxe de séjour, perçue sur les touristes séjournant à titre onéreux dans un hébergement du territoire de l'Ouest est fortement impactée par la crise sanitaire actuelle. Au vu de la reprise de l'activité au cours du 3^e et 4^e trimestre 2020, la recette 2021 est anticipée à la hausse (1 M€), mais bien en deçà du produit 2019 de 1,2 M€.

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP
TOTAL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES	11 362 261,57	10 908 000,00	10 653 000,00	-2,3%
Dotation de compensation de la réforme TP	4 415 452,00	4 375 000	4 375 000	-
Compensations fiscales	6 465 415,00	6 278 000	6 278 000	-
Compensation relative au versement transport	481 394,57	255 000	-	-

La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DRCFP)

Le projet de loi de finances 2021 prévoit une stabilité de cette recette, soit 4,375 M€.

Les compensations fiscales

Le TCO perçoit des compensations fiscales qui correspondent à des exonérations décidées par l'Etat. La recette est stable par rapport à 2020 (6,278 M€).

La compensation relative au relèvement du seuil des personnes assujetties au Versement Transport (VT)

La Loi de Finances 2020 avait prévu une baisse de cette compensation de 47% par rapport à 2019. A ce jour, aucun montant n'a été notifié au TCO. En l'absence de certitude sur le maintien de cette recette en 2021, elle n'est pas inscrite à ce stade.

Fiscalité reversée

Le reversement du fonds de garantie individuelle de ressources (FNGIR)

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la suppression de la Taxe Professionnelle.

Le montant attendu au titre de 2021 s'élève à 8,535 M€. Ce montant est stable chaque année depuis 2013.

Le Fonds d'Investissement Routier et des Transports

Cette recette, versée par la Région et destinée à financer les investissements routiers, dépend de la conjoncture économique. Compte tenu des encaissements constatés à ce jour, la recette envisagée pour 2021 s'élève à 1,535 M€, soit un niveau inférieur à l'encaissement 2019 (1,723 M€).

Fiscalité « ménages » : +1,9%

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP
FISCALITE MENAGE	37 013 751,12	38 126 000	38 832 000	1,9%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	24 777 872,12	25 590 000	26 349 000	-
Taxe d'Habitation	11 228 810,00	12 415 000	12 360 000	-
Taxe Foncière sur le Non Bâti (et taxe additionnelle sur le FNB)	121 400,00	121 000	123 000	-
Compensations fiscales	885 669,00	-	-	-

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

La TEOM 2021 due par les ménages est estimée à 26,349 M€, soit +3% par rapport à 2020.

La Taxe d'Habitation (TH)

Avec la réforme de la taxe d'habitation, le TCO ne vote plus de taux depuis 2020. Pour 2021, la taxe d'habitation fera l'objet d'un reversement d'une fraction de la TVA. Le montant attendu au titre de 2021 s'élève à 12,360 M€. La recette est en baisse par rapport à 2020 compte tenu du mode de calcul de la compensation ((base nette 2020 x taux 2017) + compensation de TH 2020 + moyenne des rôles supplémentaires depuis 2018).

La Taxe Foncière sur le Non Bâti et la Taxe Additionnelle sur le Non Bâti

Le taux de la taxe foncière sur le non bâti 2021 est de 1,43%. Pour la taxe additionnelle sur le non bâti le TCO ne vote pas de taux. Le montant revenant au TCO est notifié chaque année par les services de l'Etat. La recette attendue pour ces deux taxes est de 0,123 M€.

COMPARATIF : TAUX 2020 DE LA FISCALITÉ DIRECTE ET INDIRECTE

	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncière sur le non bâti	CFE	TASCOM	Versement mobilité
CIVIS	17,91	6,90	1,77	29,03	1,10	2,00
CIREST	17,00	6,84	1,79	27,60	1,00	1,80
TCO	16,00	6,82	1,43	25,00	1,20	2,00
CINOR	14,80	6,72	1,29	23,17	1,05	2,00
CASUD	16,70	6,70	1,75	22,76	1,05	1,80
MOYENNE	16,48%	6,80%	1,60%	25,51%	1,08%	1,92%

Globalement, les taux du TCO sont inférieurs à la moyenne départementale, à l'exception des taux de la TASCOM et du Versement mobilité.

2. Des concours financiers de l'Etat en évolution (+2,6%)

Cette rubrique comprend toutes les dotations de fonctionnement versées par l'Etat.

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution
DOTATIONS ETAT	13 033 465,55	13 300 000	13 650 000	2,6%
Dotation Globale de Fonctionnement	9 983 832,00	10 200 000	10 590 000	-
Dotation Générale de Décentralisation	3 023 059,94	3 060 000	3 060 000	-
FCTVA	26 573,61	40 000	-	-

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Le montant 2021 prévisionnel s'élève à 10,590 M€. Compte tenu des critères individuels d'attribution, la DGF attendue est en légère augmentation par rapport à 2020.

La Dotation Globale de Décentralisation (DGD)

La DGD est gelée depuis 2012. La recette 2021 est de 3,060 M€.

Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)

Le FCTVA est intégralement perçu en investissement. Le PLF 2021 prévoit que le FCTVA sera versé automatiquement à compter de 2021. Le mode déclaratif des dépenses éligibles est ainsi supprimé.

3. Les autres recettes de fonctionnement en augmentation (+7,7%)

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP
TOTAL DES AUTRES RECETTES	8 799 362,35	9 456 000	10 188 624	7,7%
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 318 296,98	5 400 500	4 632 671	-14,2%
Collecte sélective (Eco-organismes) + lutte c/dépôts sauvages	1 040 233,08	1 640 000	2 240 000	-
Transports scolaires (Région)	530 600,00	397 500	472 500	-
Participations en matière de ressources humaines (autres)	813 898,56	725 000	806 721	-
Insertion - PLIE (Fonds Social Européen)	-	1 960 000	-	-
Développement des hauts (LEADER)	640 529,22	305 000	315 000	-
Aménagement et habitat	286 017,12	295 000	595 000	-
Pôles territoriaux et innovation (ODYSSEA)	-	-	63 450	-
Partenariat Territoire d'Industrie/ REACT UE	-	-	90 000	-
Stérilisation des animaux (Etat)	7 019,00	78 000	50 000	-
PARTICIPATIONS DES USAGERS	2 716 337,30	2 711 900	2 678 953	-1,2%
Transports scolaires	1 632 000,00	1 600 000	1 400 000	-
Zones d'activités	697 248,31	669 500	805 600	-
Autres loyers	180 519,97	400 500	407 553	-
Autres participations	206 569,02	41 900	65 800	-
REDEVANCE SPECIALE	2 457,75	300 000	500 000	66,7%
AUTRES RECETTES	2 762 270,32	1 043 600	2 377 000	127,8%
Reprise de provision	1 502 000,00	-	-	-
Rattachements non suivis d'effet	498 513,56	-	-	-
Pénalités sur marché	209 047,37	240 500	138 500	-
Refacturation budgets annexes	138 389,94	222 000	754 000	-
Autres recettes	414 319,45	581 100	1 484 500	-

Les subventions et participations

Globalement, les subventions et participations baissent de 14,2%. La principale recette non reconduite en 2021 est celle du Fonds Social Européen (FSE) pour les dépenses d'insertion (rappel 2020 =1,960 M€).

Pour rappel, le montant du FSE prévu à la convention relative à la programmation 2018-2020 du Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du TCO, soit 1,960 M€ n'a pas encore été encaissé en totalité (il reste à encaisser 1,086 M€). Compte tenu des délais d'instruction constatés précédemment, la recette au titre des dépenses 2021 ne pourra être encaissée sur l'exercice.

Les autres subventions et participations sont composées de :

- La subvention de CITEO (ex : Eco emballage) pour le soutien au « tri des emballages ménagers » (1,640 M€) ;
- La subvention de la Région pour la mise en place de transports scolaires extra muros (0,473 M€) ;
- Des remboursements des salaires des agents du TCO mis à disposition d'organismes extérieurs (régie des ports : 0,317 M€, GIP Ecocité : 0,180 M€, régie d'enseignement artistique : 0,106 M€) ;
- Des remboursements de décharge syndicale & autres (0,204 M€) ;
- Du financement des postes liés à l'exercice de nos compétences : équipe dédiée à Leader (0,315 M€), équipe dédiée au plan intercommunal de l'habitat insalubre (PILHI = 0,320 M€) ;
- Du remboursement lié à la convention de mutualisation du système d'information géographique (SIG = 0,095 M€) ;
- Du financement par l'Etat des opérations de stérilisation des animaux (0,050 M€).

Au titre de 2021, de nouvelles actions feront l'objet de subvention :

- Pour lutter contre les dépôts sauvages, le Département a validé un accompagnement financier exceptionnel lié à l'épidémie de la dengue en faveur des intercommunalités, à hauteur de 0,600 M€ pour 2020 et 2021 (entièrement prévu en 2021) ;
- Au titre du service de la rénovation énergétique (0,150 M€), l'ingénierie pour « le logement d'abord » (0,030 M€), le suivi du REACT UE (0,060 M€) et le projet « territoire industrie » (0,030 M€) ;
- La Banque des Territoires participe à l'étude d'ingénierie pour la création des routes bleues (projet Odysée) et pour l'accessibilité à la mer (0,063 M€).

Les participations des usagers

Les participations des usagers comprennent essentiellement les recettes liées aux transports scolaires et aux locataires des zones d'activités. Ces recettes sont en baisse de 1,2% :

- Transports scolaires : la recette 2021 est estimée à 1,400 M€ en intégrant la gratuité de l'abonnement pour les élèves du 1er degré qui sera effective dès janvier 2021. Il convient de noter que le nouveau logiciel de gestion mis en place en août 2020 permettra un meilleur suivi des encaissements de la régie;
- Locataires des zones d'activités (0,806 M€) et autres locaux (0,407 M€) : la recette 2021 est en augmentation (+13%) en intégrant une refacturation des charges sur les locataires de la zone de Cambaie.

La redevance spéciale

La redevance spéciale a été instaurée en 2019 et ne touche à ce jour que les administrations (hors communes). Il est prévu une 2^e phase de déploiement en 2021, conformément à la délibération du conseil communautaire du 2 novembre 2020 :

- Dès le mois de janvier pour les professionnels des zones d'Activités Economiques ;
- Au 2^e semestre 2021 pour les hôtels et restaurants collectés actuellement 3 fois par semaine et pour d'autres activités (banques, assurances, comptables et notaires).

Le montant de 0,500 M€ correspond au produit attendu.

Les autres recettes

Ce poste, qui évolue de 127,8% par rapport à 2020, comprend notamment :

- Les refacturations des directions supports du TCO vers ses budgets annexes (0,500 M€) et les prestations effectuées par le TCO pour le compte du budget annexe de la Régie des ports (frais de gardiennage : 0,254 M€) ;
- Les pénalités appliquées dans le cadre de la DSP kar'ouest et des marchés transports scolaires (0,139 M€) ;
- Le remboursement de la provision versée à Ileva (1,400 M€) pour les contributions 2017, 2018 et 2019.

II.2 DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN BAISSÉ (-3,1%)

En 2020, le Budget Primitif prévoyait un produit de cession hors EPFR de 3,775 M€ (dont parts dans la SEMADER). En 2021, il n'est pas prévu de produits de cessions.

Hors produits de cession et emprunt, les recettes d'investissement augmentent de 56%.

	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution BP/BP
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 038 672,94	15 460 650	14 987 416	-3,1%
RECETTES D'INVESTISSEMENT hors cessions et emprunts	5 038 672,94	6 085 750	9 487 416	55,9%
SUBVENTIONS	2 620 975,34	3 315 100	6 369 916	92,1%
Etat	1 354 804,14	981 600	1 489 000	-
Région	270 770,53	736 900	531 416	-
FEDER	762 732,95	1 225 700	3 952 000	-
Autres	232 667,72	370 900	397 500	-
DOTATIONS ETAT (FCTVA)	2 398 503,85	2 498 550	2 990 000	19,8%
AUTRES (dont levée des consignations liées aux décharges+ remboursement de subvention)	19 193,75	274 100	127 500	-53,5%
EMPRUNTS	-	5 600 000	5 500 000	-1,8%
PRODUITS DE CESSION	12 565,05	3 774 900	-	-100,0%

Les dépenses d'investissement 2021 seront financées comme suit :

- Autofinancement net : 51% (15,5 M€) ;
- Subventions + FCTVA + autres recettes : 31% (9,5 M€) ;
- Emprunt : 18% (5,5 M€).

TABLEAU DÉTAILLE DES SUBVENTIONS

	CA 2019	BP 2020	BP 2021
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 620 975,34	3 315 100	6 369 916
Etat	1 354 804,14	981 600	1 489 000
dont:			
Extension Bras Mont Vert	418 412,38	150 000	-
Energie positive - croissance verte	367 698,40	-	-
Ecole d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest	196 373,79	-	-
Financement des OGRAL	107 081,67	278 590	-
Port Pointe des Galets (réseau AEP)	-	-	564 000
Réhabilitation de la décharge de Cambaie	-	-	925 000
Région	270 770,53	736 900	531 416
Etude préliminaire axe mixte	153 060,19	-	-
ZA Pointe des Châteaux	80 725,71	120 000	135 000
Pôle d'échange (St Gilles les Hauts/la Saline)	17 766,52	70 000	70 000
Sentier Littoral Ouest de St Paul	12 751,47	6 000	105 000
Modernisation des zones d'activités	6 466,64	33 500	8 000
Ecole d'Enseignement Artistique Intercommunale de l'Ouest	-	500 000	-
Etude mode des transports	-	7 400	-
Aménagement de L'espace numérique et artistique du TCO (LENA)	-	-	30 000
IP Aimé Césaire	-	-	183 416
Europe	762 732,95	1 225 700	3 952 000
ZA Pointe des Châteaux	322 902,82	475 000	945 000
Sentier Littoral Ouest de St Paul	271 194,18	84 000	1 455 000
Pôle d'échange (St Gilles les Hauts/la Saline)	124 365,64	480 000	480 000
Schéma d'aménagement de Cambaie (tranche 1)	18 403,75	-	-
Modernisation des zones d'activités	25 866,56	135 000	32 000
Etude mode des transports	-	51 700	-
IP Aimé Césaire	-	-	1 040 000
Autres	232 667,72	370 900	397 500

III. LES DÉPENSES PRÉVUES

NATURE	CA 2019	BP 2020	BP 2021	Evolution	Répartition 2020	Répartition 2021
Une agglomération bâtitisseuse	14 503 850,40	22 957 310	18 402 041	-19,8%	14%	11%
Une agglomération durable	89 593 309,67	89 654 072	100 968 760	12,6%	56%	61%
Une agglomération responsable	48 466 206,63	48 438 268	47 220 399	-2,5%	30%	28%
TOTAL	152 563 366,70	161 049 650	166 591 200	3,4%	100%	100%

Globalement, les dépenses 2021 augmentent de 3,4%.

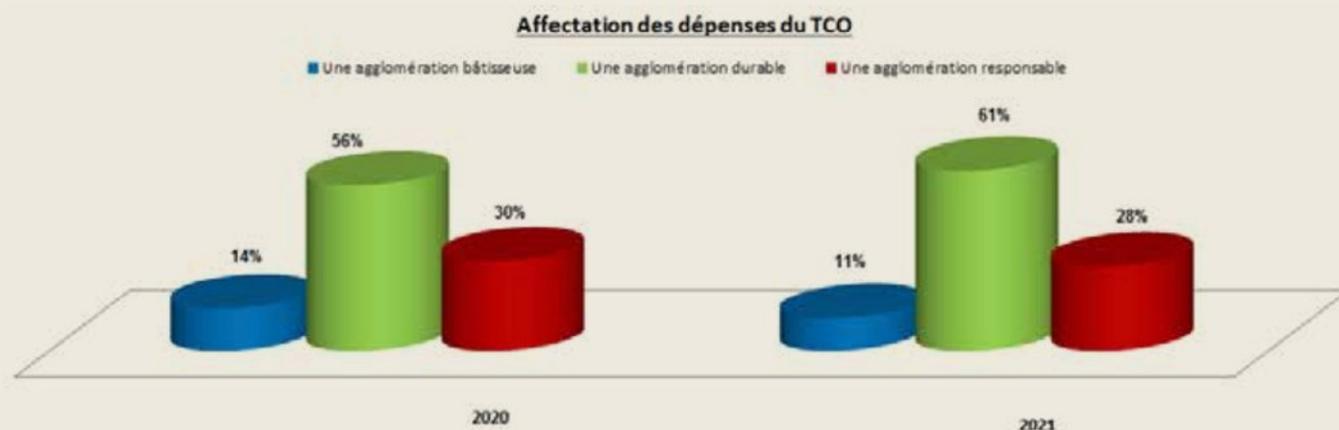


TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES REELLES

	CA 2019		BP 2020		BP 2021		Evolution BP/BP			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	%	€		
POLITIQUES PUBLIQUES	Une agglomération bâtitieuse		14 503 850,40		22 957 310		18 402 041		-19,8%	- 4 555 269
		5 880 486,67	8 623 363,73	6 964 115	15 993 195	7 289 531	11 112 510			
	Ecocité (hors foncier Cambaie EPFR)	1 04 437,00	1 952 098,95	320 335	5 380 990	484 300	980 000	-	-	-
	Transition Ecologique	-	-	50 000	494 000	50 000	750 000	-	-	-
	Aménagement / Habitat	94 060,75	566 036,51	120 650	1 202 100	220 630	2 802 600	-	-	-
	Economie	903 132,90	4 190 789,59	638 105	3 929 755	511 710	3 014 350	-	-	-
	Espace rural (dont LEADER)	86 413,37	-	137 225	157 000	139 110	90 900	-	-	-
	Tourisme	2 176 762,79	182 604,83	1 908 420	1 850 000	2 243 931	981 000	-	-	-
	Régie des ports de plaisance (dont Odyséa)	768 000,00	1 072 160,73	868 000	1 815 490	605 000	2 037 510	-	-	-
	Espaces numériques	71 991,17	75 711,70	248 090	161 960	122 550	59 500	-	-	-
	Insertion	522 196,90	-	1 166 535	-	1 411 000	-	-	-	-
	Culture	1 020 947,96	477 360,85	1 276 250	223 000	1 353 300	330 250	-	-	-
	Sport	1 19 543,83	106 600,57	215 505	778 900	133 000	66 400	-	-	-
	Coopération décentralisée	13 000,00	-	15 000	-	15 000	-	-	-	-
		89 593 309,67	8 343 505,15	81 297 720	8 356 352	82 884 560	18 084 200	12,6%	11 314 688	
	81 249 804,52	8 343 505,15	81 297 720	8 356 352	82 884 560	18 084 200				
	40 555 278,78	1 846 791,05	41 746 250	5 823 050	42 779 910	10 866 100				
dont ILEVA	12 146 937,00	-	13 150 000	3 272 000	13 665 000	6 200 000	-	-	-	
Transports	39 479 831,13	3 817 043,88	37 912 470	1 358 302	38 919 650	5 770 700	-	-	-	
dont transports scolaires	14 513 574,94	813,75	13 078 270	-	13 901 250	-	-	-	-	
dont transports urbains	24 708 867,68	3 816 230,13	24 834 200	-	25 018 400	-	-	-	-	
GEMAPI	1 189 000,28	2 679 670,22	1 254 000	-	1 000 000	-	-	-	-	
Eaux pluviales	-	-	385 000	1 175 000	185 000	1 447 400	-	-	-	
	48 466 206,63	8 043 842,76	48 438 268	9 183 503	47 220 399	7 825 370	-2,5%	1 217 869		
	40 422 363,87	8 043 842,76	39 254 765	9 183 503	39 395 029	7 825 370				
	20 701 796,04	7 297 108,55	18 489 000	8 044 115	18 020 000	6 652 000				
dont Attribution de compensation	18 301 370,00	-	16 718 000	-	16 715 000	-	-	-	-	
dont Provisions	-	-	90 000	-	-	-	-	-	-	
dont Dette	1 661 673,08	7 145 208,55	1 675 000	7 615 000	1 300 000	6 500 000	-	-	-	
dont Autres	738 752,96	151 900,00	6 000	429 115	5 000	152 000	-	-	-	
Ressources Humaines	17 908 871,72	-	18 333 800	-	19 155 730	-	-	-	-	
Système d'information et des organisations	266 817,26	226 678,71	333 700	480 400	358 240	598 270	-	-	-	
Patrimoine	638 030,63	322 198,13	519 950	432 048	419 600	496 100	-	-	-	
Administration générale	906 848,22	197 857,37	1 578 315	226 940	1 441 459	79 000	-	-	-	
Dont Affaires générales	222 787,97	-	275 305	-	213 855	-	-	-	-	
Dont Commande publique	110 105,54	9 175,61	114 000	17 940	108 000	35 000	-	-	-	
Dont Moyens généraux	414 426,00	157 600,85	472 210	204 000	365 004	41 000	-	-	-	
Autres (communication, médiation, DGS)	159 528,71	31 080,91	716 800	5 000	754 500	3 000	-	-	-	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES HORS DETTE (intérêts / capital)	143 756 485,07	17 865 503,09	151 759 650	25 918 050	158 791 200	30 522 080	4,6%	7 031 550		
	125 890 981,98	17 865 503,09	125 841 600	25 918 050	128 269 120	30 522 080	1,9%	17,8%		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	152 563 366,70	25 010 711,64	161 049 650	33 533 050	166 591 200	37 022 080	3,4%	5 541 550		
	127 552 655,06	25 010 711,64	127 516 600	33 533 050	129 569 120	37 022 080	1,6%	10,4%		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES AVEC FONCIER CAMBAIE EPFR	184 898 640,12	57 345 985,06	164 929 650	37 413 050	168 991 200	39 422 080	2,5%	4 061 550		
	127 552 655,06	57 345 985,06	127 516 600	37 413 050	129 569 120	39 422 080	1,6%	5,4%		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (hors atténuations de charges et produits)	107 290 345,00	-	110 180 600	-	111 747 320	-	1,4%	-		

1. UNE AGGLOMÉRATION BATISSEUSE (18,402 M€)

ÉCOCITÉ, hors foncier Cambaie EPFR (1,464 M€)

Fonctionnement : +51% (0,484 M€)

La contribution 2021 du TCO au GIP Ecocité s'élève à 0,157 M€. Les autres dépenses concernent les taxes locales à payer sur les terrains de Cambaie. Par ailleurs, une enveloppe de 0,240 M€ a été intégrée pour la démarche « Ateliers du territoire » initiée en 2021.

Investissement (-)82% (hors rachat par EPFR) : (0,980 M€)

Ce poste comprend l'acquisition des terrains à Cambaie, non portés par l'EPFR (0,470 M€), le remboursement des annuités prévues à la convention TCO-EPFR pour Cambaie (0,340 M€) et la contribution du TCO au budget d'investissement du GIP Ecocité (0,170 M€).

Enfin, une enveloppe de 0,100 M€ sera consacrée à une étude de programmation pour valoriser les sites d'activités économiques de l'Écocité.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE (0,800 M€)

Fonctionnement : (0,050 M€)

Il s'agit d'une enveloppe dédiée aux actions portées par l'ADIR et DIGITAL.RE pour la Plateforme d'Innovation Territoriale Industrielle (0,045 M€). De plus, une enveloppe de 0,005 M€ permettra de payer la cotisation 2021 à l'Observatoire Energie Réunion (OER).

Investissement (hors rachat par EPFR) : (0,750 M€)

Ce poste comprend notamment des crédits pour les actions suivantes :

- Contrat SMARTERRE : 0,200 M€ ;
- Démonstrateur industriel : 0,200 M€ ;
- Campus innovation : 0,130 M€ ;
- Plan climat énergie territorial (PCET) : 0,130 M€ ;
- Contrat de Transition Ecologique : 0,050 M€ ;
- Label CITERGIE et Ville durable : 0,040 M€.

AMÉNAGEMENT (3,023 M€)

Fonctionnement : +83% (0,221 M€)

Au titre de 2021, deux nouvelles dépenses expliquent l'évolution du budget (0,080 M€) : la mise en œuvre du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) et l'accompagnement des familles dans le cadre du dispositif un « logement d'abord ».

Les autres dépenses concernent :

- Les subventions 2021 : 0,100 M€ (Agorah, Agence Soleil, Compagnons bâtisseurs...);
- Les coûts de fonctionnement du Service d'Accueil et d'Information de la Demande Sociale (SAIDS) : 0,034 M€ ;
- Des cotisations diverses : 0,007 M€.

Investissement : +133% (2,802 M€)

En 2021, les crédits progresseront fortement en raison notamment de la mise en œuvre du NPNRU 2-Ariste Bolon : 1,187 M€.

En outre, sont prévues les actions suivantes :

- Les actions PILHI : 0,566 M€ ;
- La préparation du nouveau SCOT : 0,250 M€ ;
- La mise en œuvre du PLH3 : 0,215 M€ ;
- La mise en place d'un fonds intercommunal pour les Hauts de l'Ouest : 0,150 M€ ;
- Des études stratégiques en matière

d'aménagement : 0,300 M€ (dont le centre funéraire intercommunal : 0,100 M€).

ÉCONOMIE (3,526 M€)

Fonctionnement : (-)20% (0,512 M€)

Pour optimiser les coûts de fonctionnement des zones d'activités (entretien des espaces verts), il est prévu de créer une régie interne permettant de limiter certaines prestations de services.

Investissement : (-)23% (3,014 M€)

En 2021 les investissements programmés sont les suivants :

- La fin des travaux de la ZA Pointe des Châteaux (1,481 M€) ;
- La mise en œuvre d'un programme de rénovation des zones d'activités existantes (1,098 M€) ;
- L'acquisition du foncier pour la ZA la Saline (0,230 M€) ;
- Des études prospectives (0,160 M€ dont l'étude pour la Zone Arrière Portuaire).

En 2020, les crédits relatifs à la ZA Pointe des Châteaux étaient plus importants (2,141 M€). Une baisse est constatée en 2021 avec la fin des travaux prévus en juin.

ESPACE RURAL dont LEADER (0,230 M€)

Dans le cadre du programme Européen LEADER, le TCO reverse aux Chambres Consulaires une quote-part de la recette pour le personnel affecté à cette mission (0,139 M€).

Par ailleurs, 0,045 M€ permettront de réaliser des travaux sur le site de Vue Belle (bureau de Leader).

TOURISME (3,225 M€)

Fonctionnement : +18% (2,243 M€)

Le budget consacré à cette compétence a progressé de 16% par rapport à 2020. Les postes en augmentation sont les suivants :

- Les coûts de fonctionnement des sites touristiques, en tenant compte de l'entretien d'un nouvel aménagement (sentier littoral de l'Ouest : + 0,068 M€ par rapport à 2020) ;
- La taxe de séjour à reverser à l'OTI serait de l'ordre de 1 M€ (contre 0,600 M€ en 2020)



dans le cadre d'une reprise attendue de l'activité touristique. La subvention du TCO est réajustée en conséquent.

À noter qu'en 2021, le budget intègre une première contribution au GIP Mafate (0,034 M€) qui sera opérationnel en début d'année.

Investissement : (-)47% (0,981 M€)

En 2021, les investissements dédiés au tourisme seront les suivants :

- La poursuite de l'aménagement du sentier littoral de l'Ouest (0,493 M€) ;
- La rénovation des sites touristiques (0,444 M€) ;
- L'aménagement du bureau d'information touristique (BIT) à Mafate (0,045 M€).

En 2020, les crédits relatifs au sentier littoral de l'ONF était de 1,4 M€, contre 0,5 M€ en 2021. Le budget 2021 observe ainsi une baisse conjoncturelle de 47 %.



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE (0,182 M€)

Fonctionnement : (-)51% (0,122 M€)

En 2020, ce poste intégrait des dépenses liées à la plate forme de la carte vie quotidienne (CVQ). Ces dépenses ne sont pas reconduites en 2021. Le TCO examine la mise en œuvre d'une nouvelle solution fonctionnelle.

Investissement : (-)63% (0,059 M€)

Cette enveloppe est prévue pour le village numérique Moulin.re (acquisition de matériels divers).

INSERTION (1,411 M€)

Fonctionnement : +21% (1,411 M€)

Les crédits 2021 se répartissent comme suit :

- Les dispositifs d'accompagnement PLIE : 0,592 M€ ;
- L'augmentation du nombre de chantiers d'insertion (triplement de 5 à 15) pour une enveloppe globale de 0,450 M€ ;
- L'accompagnement de projets relatifs à l'économie sociale et solidaire : 0,282 M€.

CULTURE (1,684 M€)

Fonctionnement : +6% (1,353 M€)

L'accompagnement financier des structures associatives progresse de 17% (0,505 M€). L'objectif de la nouvelle mandature est de développer l'accès à la culture sur le territoire. La subvention 2021 qui sera versée à la Régie d'Enseignement Artistique sera de 0,550 M€ (+10%).

Enfin, une enveloppe de 0,100 M€ sera consacrée à des prestations relatives à la valorisation de notre patrimoine culturel :

- Labels « pays d'art et d'histoire et « ville d'arts et histoire » : 0,040 M€ ;
- Impression de supports muséographiques : 0,035 M€ ;
- Mise en scène de parcours patrimoniaux : 0,015 M€ ;
- Four à Chaux (unité de production en mer d'objet en corail) : 0,008 M€.

RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE (2,643 M€)

Fonctionnement : (-)30% (0,605 M€)

La subvention d'équilibre du budget principal versée au budget annexe de la régie des ports sera de 0,470 M€ en 2021 (optimisation des frais de structure du budget de fonctionnement notamment des dépenses en eau potable suite aux travaux réalisés sur le réseau).

Par ailleurs, une enveloppe de 0,135 M€ est consacrée à la mission Odyssea dont l'objet est de concrétiser les actions en faveur de l'économie bleue (assistance à maîtrise d'ouvrage avec le groupement européen de coopération Odyssea).

Investissement : +12% (2,038 M€)

Il s'agit des travaux 2021 à réaliser sur les ports de plaisance de :

- St Gilles (1,255 M€) ;
- St Leu (0,392 M€) ;
- La Pointe des Galets (0,387 M€).

Investissement : +48% (0,330 M€)

Cette enveloppe sera nécessaire pour réaliser des travaux sur le site de LENA (0,189 M€), le CIEA (0,075 M€) et le Four à Chaux (0,067 M€).

En 2020, 0,400M€ étaient prévus pour un solde de fonds de concours. Pour 2021, il n'y aura plus de solde à verser.

SPORT (0,199 M€)**Fonctionnement : (-)38% (0,133 M€)**

Ce poste est dédié aux coûts de fonctionnement du pôle loisir nature de Dos d'Ane (dont le gardiennage).

Investissement : (-)91% (0,066 M€)

Le BP2020 prévoyait une enveloppe de 0,284 M€ pour le versement des soldes de fonds de concours (médiathèque de Saint Leu et piscine du Port). En 2021, les crédits prévus concernent le Pôle de loisirs à Dos d'Ane (PLN) : frais d'intermédiation à payer à INOVISTA pour un compromis de vente effectif.

2. UNE AGGLOMERATION DURABLE (100,969 M€)**ENVIRONNEMENT (53,646 M€)****Fonctionnement : +2% (42,780 M€)**

Le budget global de fonctionnement augmente de 1,033 M€ en incluant l'évolution de notre contribution à Ileva (+0,500 M€ dus à l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes TGAP) et la révision des prix sur les marchés de collecte.

Investissement : +83% (10,866 M€)

Les dépenses 2021 concernent essentiellement :

- La subvention d'équipement pour l'outil multi filière porté par Ileva (crédit de paiement 2021 de 6,200 M€ pour une subvention globale de 16,272 M€ sur la période 2020 à 2022) ;
- Le démarrage des travaux sur la décharge de Cambaie (2,250 M€) ;
- Une dotation d'équipements de collecte (2,115 M€).





TRANSPORT (44,690 M€)

Fonctionnement : +3% (38,920 M€)

En 2021, la DSP transport urbain s'élèvera à 24,835 M€ (soit +0,8% par rapport à 2020).

Le TCO consacrera 13,901 M€ aux transports scolaires (soit +6,3% par rapport à 2020) :

- Marchés de transports scolaires : 11,875 M€ ;
- Accompagnement scolaire : 2,000 M€.

Une optimisation sera recherchée sur la charge des transports scolaires (accompagnement scolaire mutualisé avec les communes et fin d'accompagnement des collégiens et de lycéens ; optimisation des circuits des transports scolaires sur la base des données du nouvel outil logiciel) afin de permettre une modernisation globale du réseau.

Enfin, le TCO s'acquittera de sa contribution au SMTR à hauteur de 0,125 M€.

Investissement : +325% (5,771 M€)

Le chantier de l'itinéraire privilégié Aimé Césaire démarrera en 2021. À ce titre, des crédits de paiement à hauteur de 3,294 M€ ont été prévus. Par ailleurs, une enveloppe de 1,500 M€ permettra de poursuivre la modernisation de la flotte de bus dédiés aux transports urbains.

GEMAPI (1 M€)

Fonctionnement : (-)20% (1 M€)

Ce montant correspond à la participation du budget général à l'équilibre du budget annexe GEMAPI au titre de 2021 et dépend du niveau de dépenses prévues.

EAUX PLUVIALES URBAINES (1,632 M€)

Cette nouvelle compétence transférée des communes au TCO au 1er janvier 2020 sera financée par un ajustement des attributions de compensation à la suite d'une CLECT à organiser avant le 30 septembre 2021 (disposition du PLF 2021).

Fonctionnement : (-)55% (0,185 M€)

Ce crédit concerne l'entretien des réseaux d'eau pluviale.

Investissement : +23% (1,447 M€)

Il s'agit essentiellement de travaux sur les réseaux de voirie.

3. UNE AGGLOMÉRATION RESPONSABLE (47,220 M€)

FINANCES ET ÉVALUATION (24,672 M€)

Fonctionnement : (-)2,5% (18,020 M€)

L'attribution de compensation 2021 sera ajustée, suite au transfert des compétences ZAE et eaux pluviales. Elle s'établirait ainsi à 16,715 M€ (avant ajustement complet du transfert des ZAE).

Les charges financières poursuivent leur diminution. Pour rappel, le TCO n'a pas mobilisé d'emprunt en 2019 et 2020 et poursuit son désendettement.

Investissement : (-)17,3% (6,652 M€)

Ces crédits concernent le remboursement du capital de la dette (6,500 M€), ainsi que la tranche 2021 de la prise de participation du TCO au capital de l'Agence France Locale (AFL) (crédit de paiement 2021 de 0,152 M€ sur 0,759 M€).

RESSOURCES HUMAINES (19,156 M€)

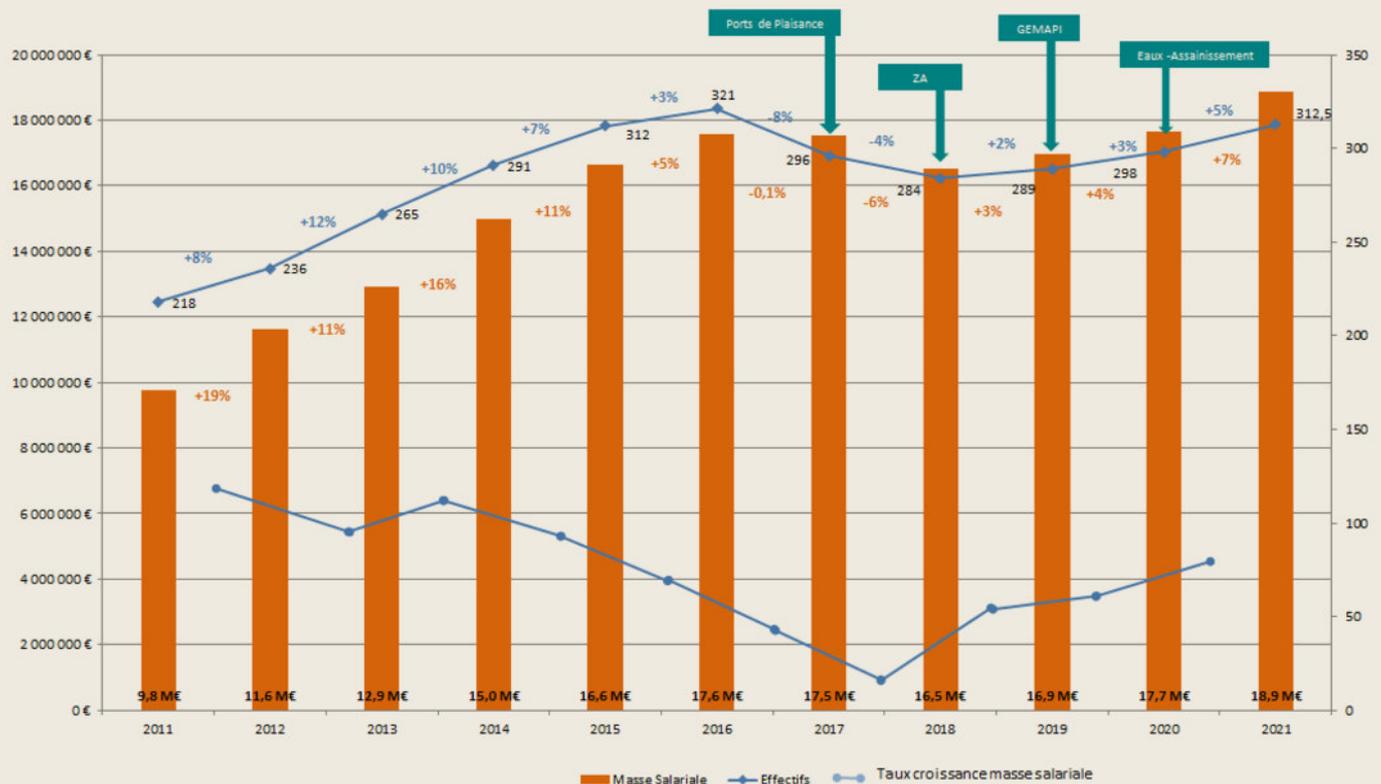
Fonctionnement : +4,5% (19,156 M€)

L'évolution des charges de personnel s'explique par :

- Le recrutement de 15 PEC (0,324 M€) dans le cadre de la mise en place d'une régie interne pour la gestion notamment des zones d'activités ;
- De nouveaux recrutements pour les besoins de service (0,180 M€) ;
- L'effet Glissement Vieillesse Technicité (GVT : impact 2021 de 0,090 M€) ;
- Les allocations chômage suite à rupture conventionnelle (0,048 M€).

L'enveloppe se décompose comme suit :

- La rémunération du personnel : 17,715 M€ ;
- Les formations, missions et assurance : 0,356 M€ ;
- Les indemnités, frais de missions et de formation des élus : 0,912 M€ ;
- Le fonctionnement des groupes d'élus : 0,173 M€.



Budget principal + budgets annexes

SYSTÈME D'INFORMATION ET DES ORGANISATIONS (0,957 M€)

Fonctionnement : +7% (0,358 M€)

Il s'agit des dépenses liées à la maintenance des systèmes d'information du TCO. L'augmentation constatée correspond aux coûts de maintenance plus élevés pour le logiciel OMEGA (logiciel marché public) et aux coûts de maintenance liés aux nouveaux applicatifs : projet ARIANE (archivage électronique), le service d'accueil et d'information de la demande sociale (SAIDS)

Investissement : +25% (0,598 M€)

Cette augmentation s'explique par :

- Une dotation pour le renouvellement des infrastructures du siège (baies de stockage et switches : 0,145 M€) ;
- Une dotation pour le renouvellement des licences microsoft (0,068 M€).

PATRIMOINE (hors politiques publiques) (0,916 M€)

Fonctionnement : -19% (0,419 M€)

Il s'agit des coûts de fonctionnement de nos sites. Le budget diminue car en 2020, un montant de 0,050 M€ était prévu en provision pour un contentieux relatif au marché de travaux du siège. L'intégralité de la provision ayant été constituée en 2020, il n'y a pas lieu de prévoir des crédits en 2021.

Investissement : +15% (0,496 M€)

Cette enveloppe permettra de réaliser des travaux pour les sites administratifs du TCO, dont le siège du Port.

MISSIONS GÉNÉRALES (0,357 M€)

(Affaires générales et commande publique)

Fonctionnement : -17% (0,322 M€)

Les crédits se répartissent comme suit :

- Contentieux divers : 0,175 M€ ;
- Annonces et insertion : 0,030 M€ ;
- Frais d'huissier : 0,030 M€.

L'enveloppe diminue car l'étude pour le système d'archivage s'est achevée en 2020.

Investissement : +95% (0,035 M€)

Cette dépense correspond aux frais d'insertion des marchés d'investissement.

MOYENS GÉNÉRAUX (0,400 M€)

Fonctionnement : -22% (0,365 M€)

Globalement, le budget de fonctionnement affecté aux moyens généraux est en baisse :

- Parc automobile : 0,075 M€ (contre 0,121 M€ en 2020) ;
- Frais de gardiennage : 0,145 M€ ; (contre 0,186 M€ en 2020).

Investissement : -80% (0,041 M€)

Cette enveloppe permettra l'acquisition de matériels divers pour les besoins des services.

COMMUNICATION (0,719 M€)

Fonctionnement : +2,6% (0,716 M€)

Ces crédits concernent les supports web dédiés à la communication, ainsi que le marché de médiation avec la SEM Cycléa (0,550 M€).

Investissement : -40% (0,003 M€)

Il s'agit d'acquisition de matériels divers pour promouvoir la communication de nos actions (appareil photo...).

AUTRES (0,019 M€)

Fonctionnement : (0,019 M€)

Cette enveloppe comprend les frais d'adhésion à l'AMDR (0,019 M€).

B - LE BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES	2 845 000	DEPENSES REELLES	2 575 000
RECETTES D'ORDRE	-	DEPENSES D'ORDRE	270 000
Epargne brute : 270 000			
2 845 000		2 845 000	

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES	-	DEPENSES REELLES	270 000
RECETTES D'ORDRE	270 000	DEPENSES D'ORDRE	-
Epargne nette : 270 000			
270 000		270 000	
3 115 000		3 115 000	

Les dépenses réelles du budget annexe de la Régie des ports de plaisance s'élèvent à 2,845 M€ :

En fonctionnement, le budget prévoit une enveloppe de 2,575 M€ correspondant aux dépenses suivantes :

- Les frais de fonctionnement des trois ports de plaisance : 1,096 M€ ;
- Les frais de personnel : 1,475 M€ ;
- Les autres charges : 0,004 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 0,270 M€, intégralement financées par le virement de la section de fonctionnement.

Pour mémoire, le budget principal porte également une partie des investissements pour une enveloppe prévisionnelle de 2,038 M€.

C - LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES	4 267 000	DEPENSES REELLES	1 259 113
Epargne brute : 3 007 887		RECETTES D'ORDRE	505 000
		DEPENSES D'ORDRE	3 512 887
4 772 000		4 772 000	

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES	4 065 554	DEPENSES REELLES	7 073 441
Epargne nette : 3 007 887		RECETTES D'ORDRE	3 512 887
		DEPENSES D'ORDRE	505 000
7 578 441		7 578 441	

Les dépenses réelles du budget annexe de la GEMAPI s'élèvent à 8,333 M€ :

En fonctionnement, l'enveloppe de 1,259 M€ correspond aux dépenses suivantes :

- Les frais de fonctionnement : 0,547 M€ ; (dont la convention de gestion avec la réserve naturelle nationale de l'Etang (0,272 M€)) ;
- Les frais de personnel : 0,646 M€ ;
- Les autres charges : 0,066 M€.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 7,073 M€ et correspondent aux crédits de paiement 2021 du PPI.

Les principaux investissements sont les suivants :

- Les travaux sur le PAPI Hermitage la Saline : 3,377 M€ ;
- Les travaux sur le PAPI de la Rivière des Galets : 2,146 M€ ;
- Les travaux annuels sur les ouvrages : 1,009 M€ ;
- Une étude de définition relative à la stratégie à mettre en place en matière de GEMAPI : 0,346 M€

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement	CA 2019	BP 2020	BP 2021
Subventions externes et FCTVA	6 533 239,07	7 276 200	3 314 000
Subvention d'équilibre du budget principal	2 679 670,22	-	-
Taxe GEMAPI	3 177 835,00	1 012 800	3 150 000
Virement de la section de fonctionnement	683 405,00	-	609 441
TOTAL	13 074 149,29	8 289 000	7 073 441



D - LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES		DEPENSES REELLES
2 846 000		1 181 366
		<i>Dépenses hors dette: 861 366</i>
RECETTES D'ORDRE	Epargne brute : 1 664 634	DEPENSES D'ORDRE
-		1 664 634
2 846 000		2 846 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES		DEPENSES REELLES
11 464 805		13 129 439
<i>Recettes hors dette : 3 100 565</i>		<i>Dépenses hors dette: 12 249 439</i>
RECETTES D'ORDRE	Epargne nette : 784 634	DEPENSES D'ORDRE
1 664 634		-
13 129 439		13 129 439

Les dépenses réelles du budget annexe de l'eau s'élèvent à 14,249 M€ :

En fonctionnement, l'enveloppe de 1,181 M€ correspond aux dépenses suivantes :

- Les frais de fonctionnement : 0,484 M€ ;
- Les frais de personnel : 0,377 M€ ;
- Les charges financières : 0,320 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 13,129 M€ (dont 12,249 M€ de dépenses réelles).

Les principaux investissements sont les suivants :

- La construction de la station Maduran : 9,178 M€ ;
- Le renouvellement du réseau sur la RD 12 : 0,954 M€ ;
- La réhabilitation de la station de Pichette : 0,641 M€ ;
- La création du réservoir des Lataniers : 0,598 M€ ;
- Le renforcement du réseau sur Bois de Nèfles St Leu : 0,357 M€ ;
- Autres travaux sur les réseaux : 0,521 M€.

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement	BP 2020	BP 2021
Subventions externes et FCTVA	7 658 786	3 100 565
Emprunt	3 200 000	8 364 240
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 819 670</i>	<i>784 634</i>
TOTAL	12 678 456	12 249 439



E - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REELLES		DEPENSES REELLES
1 797 715		690 879
		<i>Dépenses hors dette: 505 879</i>
RECETTES D'ORDRE	Epargne brute : 1 106 836	DEPENSES D'ORDRE
-		1 106 836
1 797 715		1 797 715

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REELLES		DEPENSES REELLES
950 000		2 056 836
<i>Recettes hors dette : 0</i>		<i>Dépenses hors dette: 1 556 836</i>
RECETTES D'ORDRE	Epargne nette : 606 836	DEPENSES D'ORDRE
1 106 836		-
2 056 836		2 056 836

Les dépenses réelles du budget annexe de l'assainissement s'élèvent à 2,748 M€ :

En fonctionnement, l'enveloppe de 0,690 M€ correspond aux dépenses suivantes :

- Les frais de fonctionnement : 0,368 M€ ;
- Les frais de personnel : 0,138 M€ ;
- Les charges financières : 0,185 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,057 M€ (dont 1,557 M€ de dépenses réelles).

Les principaux investissements pour 2021 sont les suivants :

- La modernisation des réseaux existants : 1,119 M€ (dont le poste de relevage au Port : 0,303 M€) ;
- Les travaux sur le réseau de la RN1A centre-ville de Saint Leu : 0,467 M€ ;
- L'extension du réseau de Stella à St Leu : 0,129 M€.

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement	BP 2020	BP 2021
Subventions externes et FCTVA	2 724 500	950 000
Emprunt	1 694 945	-
Virement de la section de fonctionnement	121 305	606 836
TOTAL	4 540 750	1 556 836



F - BALANCES CONSOLIDÉES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (MOUVEMENT RÉELS - HORS FONCIER CAMBAIE EPFR)

	BUDGET NON CONSOLIDE		BUDGET CONSOLIDE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	59 551 796	31 467 775	59 551 796	31 467 775
Budget Principal	37 022 080	14 987 416	37 022 080	14 987 416
Budget RPP	270 000	-	270 000	-
Budget GEMAPI	7 073 441	4 065 554	7 073 441	4 065 554
Budget Eau	13 129 439	11 464 805	13 129 439	11 464 805
Budget Assainissement	2 056 836	950 000	2 056 836	950 000
SECTION DE FONCTIONNEMENT	135 275 478	163 359 499	132 734 128	160 818 149
Budget Principal	129 569 120	151 603 784	127 027 770	150 532 434
Budget RPP	2 575 000	2 845 000	2 575 000	2 375 000
Budget GEMAPI	1 259 113	4 267 000	1 259 113	3 267 000
Budget Eau	1 181 366	2 846 000	1 181 366	2 846 000
Budget Assainissement	690 879	1 797 715	690 879	1 797 715
BUDGET GENERAL	194 827 274	194 827 274	192 285 924	192 285 924

ANNEXE 1

INVESTISSEMENTS CA 2019/ BP 2020/BP 2021

1- BUDGET PRINCIPAL	CA 2019	BP 2020	BP 2021
Environnement	1 846 791,06	5 823 050	10 866 100
Subvention d'équipement pour l'outil multifilière porté par ILEVA	-	3 272 000	6 200 000
Réhabilitation de décharges	26 160,93	122 200	2 250 000
Acquisition bacs OM+CS	1 135 572,42	1 150 000	1 300 000
Acquisition de CPU	245 957,58	250 000	250 000
Acquisition de bio composteurs	130 156,17	225 000	225 000
Autres acquisitions (verres, bornes et caissons)	158 162,92	290 000	340 000
Fourrière animale + centre animalier	40 797,56	120 350	87 500
Déchèteries (réhabilitation + foncier)	50 234,69	278 500	118 600
Panneaux d'information	49 868,79	50 000	50 000
Autres (dont actions de prévention)	9 880,00	65 000	45 000
Ecocité hors foncier Cambaie EPFR	1 952 098,95	5 380 990	980 000
Foncier	1 823 582,95	4 753 990	470 000
Contribution au GIP Ecocité	128 516,00	285 000	170 000
Autres dépenses	-	342 000	340 000
Transition écologique	-	494 000	750 000
Economie/Numérique/Culture/Sport	4 850 462,71	5 255 615	3 507 400
Extension ZA Pointe des Chateaux (phase travaux)	1 776 426,61	2 140 675	1 481 000
Centre d'enseignement artistique intercommunal (dt éqpt)	472 162,00	65 000	75 000
Extension ZA Bras Monvert	658 511,92	364 610	45 000
Pôle Loisir et Nature de Dos D'Ane	106 600,57	94 900	66 400
Gestion des zones d'activités	1 262 217,37	926 440	1 098 350
Fonds de concours (dont piscine Port/ médiathèque St Leu)	32 235,57	684 000	-
Etude de modernisation des ZA	-	186 050	-
Aménagement de LENA	5 198,85	81 500	188 750
Village numérique	68 998,26	151 660	50 500
Carte de Vie Quotidienne	6 713,44	10 300	-
Etudes prospectives (Zone Arrière Portuaire, ZAC Cambaie, PACD, berges de la RDG...)	6 200,78	86 380	160 000
ZAE la saline (foncier)	455 197,34	227 600	230 000
Divers	-	236 500	112 400
Tourisme	182 604,83	1 850 000	981 000
Sentier littoral ONF	-	1 353 200	492 500
Travaux divers (camping, espace de loisirs)	84 810,17	323 800	443 500
Bureau d'Information Touristique (Mafate)	23 534,48	33 000	45 000
Etudes prospectives diverses (dont Odyssea)	74 260,18	140 000	-
Ports de plaisance	1 072 160,73	1 815 490	2 037 510

1- BUDGET PRINCIPAL	CA 2019	BP 2020	BP 2021
Transport	3 817 043,88	1 358 302	5 770 700
Acquisition de bus propres	2 398 066,88	300 000	1 500 000
Acquisition de vélos à Assistance Electrique	-	-	420 000
IP - le Port dont Aimé Césaire (hors foncier)	62 197,37	572 450	3 293 500
Pôles d'échange (dont Saline) et autres dépenses	706 303,60	22 800	6 700
Arrêts de bus	363 684,11	83 450	75 500
Etudes prospectives diverses	153 017,75	185 000	295 000
Dépôt kar ouest	-	39 000	30 000
Autres dépenses	133 774,17	5 602	-
Aménagement de pistes cyclables	-	150 000	150 000
Aménagement / Habitat	566 036,51	1 202 100	2 802 600
Etudes de planification en matière d'aménagement	419 724,61	462 500	600 000
Fonds de concours (ANRU, hauts de l'Ouest et RDG)	25 000,00	415 000	195 000
Mise en œuvre PLH 3	-	160 000	215 000
Plan Intercommunal de Lutte Habitat Indigne 2016-2019	37 236,02	70 400	565 600
NPRU Ariste Bolon	58 152,93	-	1 187 000
Logiciel "gestion de la demande pour le logement social"	-	54 200	40 000
Autres dépenses	25 922,95	40 000	-
Eaux pluviales	-	1 175 000	1 447 400
Autres	3 578 304,42	1 563 503	1 379 370
Parc informatique et divers (système d'information)	226 678,71	480 400	598 270
Autres dépenses (finances, services généraux, patrimoine...)	3 351 625,71	1 083 103	781 100
TOTAL OPERATIONS (ECOCITE hors foncier Cambaie EPFR et hors dette)	17 865 503,09	25 918 050	30 522 080
TOTAL OPERATIONS (ECOCITE avec foncier Cambaie EPFR et dette)	57 345 985,06	37 413 050	39 422 080

INTITULE	BP 2019	BP 2020	BP 2021
1- BUDGET PRINCIPAL	17 865 503,09	25 918 050	30 522 080
2- Régie des ports de plaisance	380 125,46	250 000	270 000
3- GEMAPI	13 074 149,29	8 289 000	7 073 441
4- Eaux	-	12 678 456	12 249 439
5- Assainissement	-	4 540 750	1 556 836

TOTAL BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES HORS DETTE	31 319 777,84	51 676 256	51 671 796
TOTAL BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES AVEC DETTE	95 900 259,81	62 878 906	59 551 796

ANNEXE 2 BALANCES 2019-2021

BUDGET PRINCIPAL

BALANCE GENERALE - DEPENSES

		CA 2019	BP 2020	BP 2021	
Dépenses	Fonctionnement	011 Charges à caractère général	69 606 326,85	70 725 558	73 355 129
		012 Charges de personnel et frais assimilés	16 594 943,01	16 740 000	17 714 980
		014 Atténuations de produits	19 527 310,14	17 323 000	17 720 000
		023 Virement à la section d'investissement	-	9 672 400	13 134 664
		042 Opérations d'ordre transfert entre sections	42 436 092,41	10 300 000	10 900 000
		65 Autres charges de gestion courante	17 838 015,72	20 781 042	19 306 011
		6586 Frais de fonctionnement groupe d'élus	116 194,17	182 000	173 000
		66 Charges financières	1 661 673,08	1 675 000	1 300 000
		67 Charges exceptionnelles	1 473 192,09	-	-
		68 Dotations aux amortissements, dépréciations et provis°	735 000,00	90 000	-
	TOTAL		169 988 747,47	147 489 000	153 603 784
	Investissement	040 Opérations d'ordre transfert entre sections	2 044 983,29	1 900 000	2 000 000
		041 Opérations patrimoniales	580 223,06	1 301 950	-
		16 Emprunts et dettes assimilées	32 245 208,55	7 615 000	6 500 000
		20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 822 471,49	3 540 260	3 989 080
		204 Subventions d'équipement versées	3 054 405,90	4 716 000	7 812 000
		21 Immobilisations corporelles	39 876 524,31	13 302 840	11 629 800
		23 Immobilisations en cours	3 646 601,81	5 885 850	9 339 200
		26 Participations et créances rattachées	151 900,00	162 000	152 000
27 Autres immobilisations financières		1 648 873,00	2 191 100	-	
TOTAL		85 071 191,41	40 615 000	41 422 080	
TOTAL GENERAL		255 059 938,88	188 104 000	195 025 864	

CA 2019, hors restes à réaliser, 001 et 002

BALANCE GENERALE - RECETTES

		CA 2019	BP 2020	BP 2021	
Recettes	Fonctionnement	013 Atténuations de charges	118 046,87	18 000	101 800
		042 Opérations d'ordre transfert entre sections	2 331 327,49	1 900 000	2 000 000
		70 Produits des services, domaine, ventes diverses	1 380 064,60	1 427 100	2 345 550
		73 Impôts et taxes	115 461 670,93	9 935 000	10 069 500
		731 Fiscalité locale	-	101 070 000	94 682 660
		74 Dotations et participations	26 219 670,38	29 403 500	40 180 821
		75 Autres produits de gestion courante	2 715 037,30	3 735 300	4 223 453
		76 Produits financiers	-	100	-
		77 Produits exceptionnels	34 429 738,29	-	-
		78 Reprise sur amortissements et provisions	1 502 000,00	-	-
	TOTAL	184 157 555,86	147 489 000	153 603 784	
	Investissement	021 Virement de la section de fonctionnement	-	9 672 400	13 134 664
		024 Produits des cessions d'immobilisations	-	7 654 900	2 400 000
		040 Opérations d'ordre transfert entre sections	42 436 092,41	10 300 000	10 900 000
		041 Opérations patrimoniales	293 878,86	1 301 950	-
		10 Dotations, fonds divers et réserves	13 000 335,91	2 496 550	2 990 000
		13 Subventions d'investissement reçues	2 620 975,34	3 315 100	6 369 916
		16 Emprunts et dettes assimilées	25 118 385,42	5 605 600	5 500 000
		20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	808,33	-	-
204 Subventions d'équipement versées		-	162 000	115 000	
27 Autres immobilisations financières	-	106 500	12 500		
TOTAL	83 470 476,27	40 615 000	41 422 080		
TOTAL GENERAL		267 628 032,13	188 104 000	195 025 864	

CA 2019 hors restes à réaliser 001 et 002

REGIE DES PORTS DE PLAISANCE (RPP)

BALANCE GENERALE - DEPENSES

			CA 2019	BP 2020	BP 2021	
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	875 932,16	1 237 000	1 095 850
		012	Charges de personnel et frais assimilés	668 786,21	1 340 900	1 475 000
		65	Autres charges de gestion courante	351,34	1 500	1 500
		67	Charges exceptionnelles	112 957,67	91 600	2 650
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections	229 626,02	250 000	270 000
	TOTAL			1 887 653,40	2 921 000	2 845 000
	Investissement	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	20 000	22 000
		21	Immobilisations corporelles	130 354,58	106 500	88 000
		23	Immobilisations en cours	246 770,88	123 500	160 000
		TOTAL			380 125,46	250 000
TOTAL GENERAL			2 267 778,86	3 171 000	3 115 000	

BALANCE GENERALE - RECETTES

			CA 2019	BP 2020	BP 2021	
Recettes	Fonctionnement	70	Produits des services, domaine, ventes diverses	1 266 853,93	2 066 000	2 300 000
		74	Dotations et participations	768 000,00	755 000	470 000
		75	Autres produits de gestion	58 603,07	45 000	45 000
		77	Produits exceptionnels	- 16 839,30	55 000	30 000
		TOTAL			2 076 617,70	2 921 000
	Invest	040	Opérations d'ordre transfert entre sections	229 626,02	250 000	270 000
		13	Subventions d'investissement	3 969,12	-	-
		TOTAL			233 595,14	250 000
	TOTAL GENERAL			2 310 212,84	3 171 000	3 115 000

BALANCE GENERALE - DEPENSES

		CA 2019	BP 2020	BP 2021	
Dépenses	Fonctionnement	011 Charges à caractère général	395 384,45	388 200	547 703
		012 Charges de personnel et frais assimilés	351 430,43	580 000	646 400
		014 Atténuations de produits	27 891,00	15 000	50 000
		023 Virement à la section d'investissement	-	3 774 300	3 447 887
		042 Opérations d'ordre transfert entre sections	59 370,00	63 500	65 000
		65 Autres charges de gestion courante	0,07	5 000	15 010
		66 Charges financières	5 000,00	20 000	-
		TOTAL	839 075,95	4 846 000	4 772 000
	Investissement	040 Opérations d'ordre transfert entre sections	-	325 000	505 000
		041 Opérations patrimoniales	2 565 878,82	-	-
		16 Emprunts et dettes assimilées	-	2 500 000	-
		20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	737 925,69	1 195 900	1 366 341
		21 Immobilisations corporelles	36 750,33	346 600	943 950
		23 Immobilisations en cours	12 299 473,27	6 746 500	4 763 150
		TOTAL	15 640 028,11	11 114 000	7 578 441
TOTAL GENERAL		16 479 104,06	15 960 000	12 350 441	

CA 2019, hors 001 et 002

BALANCE GENERALE - RECETTES

				CA 2019	BP 2020	BP 2021
Recettes	Fonctionnement	042	Opérations d'ordre transfert entre sections	-	325 000	505 000
		70	Produits des services, domaine, ventes diverses	-	117 000	117 000
		731	Fiscalité locale	3 177 835,00	3 150 000	3 150 000
		74	Dotations et participations	1 189 000,28	1 254 000	1 000 000
		75	Autres produits de gestion courante	1,24	-	-
		TOTAL		4 366 836,52	4 846 000	4 772 000
	Investissement	021	Virement de la section d'exploitation	-	3 774 300	3 447 887
		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	59 370,00	63 500	65 000
		041	Opérations patrimoniales	2 565 878,82	-	-
		10	Dotations, fonds divers et réserves	4 217 008,27	2 397 000	586 000
		13	Subventions d'investissement	7 929 609,62	4 879 200	2 728 000
		16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	751 554
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 153,44	-	-
	TOTAL		14 814 020,15	11 114 000	7 578 441	
TOTAL GENERAL				19 180 856,67	15 960 000	12 350 441

CA 2019, hors 001 et 002

EAU

BALANCE GENERALE - DEPENSES

			BP 2020	BP 2021	
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	335 149	484 556
		012	Charges de personnel et frais assimilés	330 000	376 800
		023	Virement à la section d'investissement	2 516 198	1 664 634
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections	870 000	-
		65	Autres charges de gestion courante		10
		66	Charges financières	328 500	320 000
		TOTAL			4 379 847
	Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections	816 028	-
		16	Emprunts et dettes assimilées	750 500	880 000
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 730 000	351 097
		21	Immobilisations corporelles	7 200 000	-
		23	Immobilisations en cours	2 748 456	11 898 342
		TOTAL			14 244 984
	TOTAL GENERAL			18 624 831	15 975 439

BALANCE GENERALE - RECETTES

			BP 2020	BP 2021	
Recettes	Fonct	042	Opérations d'ordre transfert entre sections	816 028	-
		70	Vente produits fabriqués, prestations	3 563 819	2 846 000
		TOTAL			4 379 847
	Investissement	021	Virement de la section d'exploitation	2 516 198	1 664 634
		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	870 000	-
		13	Subventions d'investissement	7 658 786	3 100 565
		16	Emprunts et dettes assimilées	3 200 000	8 364 240
		TOTAL			14 244 984
	TOTAL GENERAL			18 624 831	15 975 439

ASSAINISSEMENT

BALANCE GENERALE - DEPENSES

			BP 2020	BP 2021	
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	233 045	367 969
		012	Charges de personnel et frais assimilés	210 000	137 900
		023	Virement à la section d'investissement	398 955	1 106 836
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections	468 000	-
		65	Autres charges de gestion courante		10
		66	Charges financières	129 500	185 000
		TOTAL		1 439 500	1 797 715
	Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections	408 500	-
		16	Emprunts et dettes assimilées	337 150	500 000
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 300	47 135
		21	Immobilisations corporelles	3 682 350	0
		23	Immobilisations en cours	774 100	1 509 701
		TOTAL		5 286 400	2 056 836
	TOTAL GENERAL			6 725 900	3 854 551

BALANCE GENERALE - RECETTES

			BP 2020	BP 2021	
Recettes	Fonct	042	Opérations d'ordre transfert entre sections	408 500	-
		70	Vente produits fabriqués, prestations	1 031 000	1 797 715
		TOTAL		1 439 500	1 797 715
	Investissement	021	Virement de la section d'exploitation	398 955	1 106 836
		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	468 000	-
		13	Subventions d'investissement	2 724 500	950 000
		16	Emprunts et dettes assimilées	1 694 945	-
		TOTAL		5 286 400	2 056 836
	TOTAL GENERAL			6 725 900	3 854 551

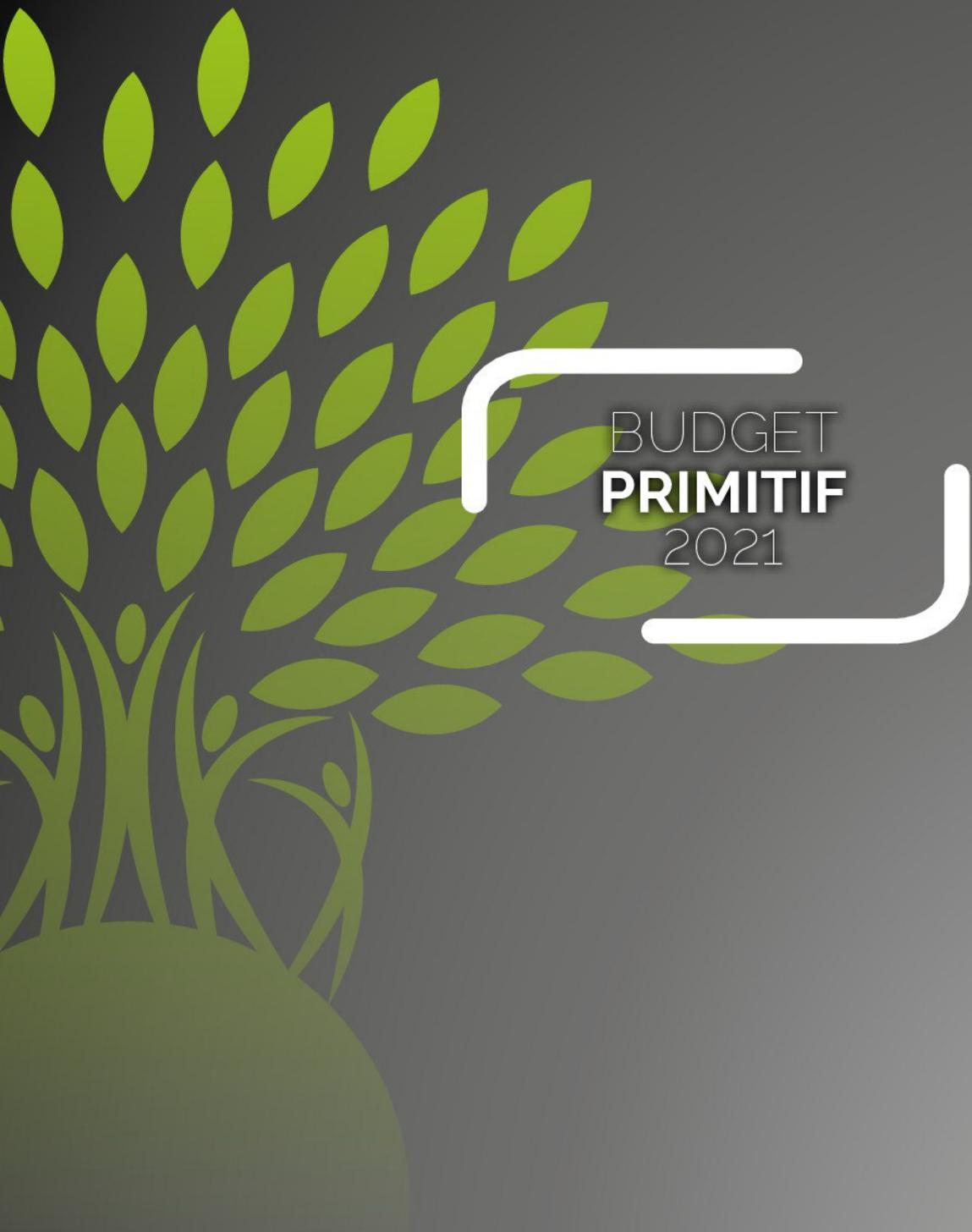
Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 974-249740101-20201223-2020_163_CC_7-DE



BUDGET PRIMITIF 2021

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU **TERRITOIRE** DE
LA **CÔTE OUEST**